

Mardi 29 juillet

Du 29 juillet au 21 septembre 2025, Plage du Veillat : la Ville aménage un espace balnéaire pour l'été



Pour profiter d'un accès confortable à la mer en période estivale, la Ville de Saint-Raphaël propose un service de location de matériel balnéaire sur la plage du Veillat, du 29 juillet au 21 septembre. Cette solution intervient dans un contexte particulier, marqué par l'absence d'exploitants privés cette saison. La commune se mobilise donc pour offrir aux usagers une alternative conviviale, organisée et accessible.

Un lieu unique en centre-ville

Située sous la Promenade René Coty, en plein cœur de la ville, l'espace municipal de la plage du Veillat sera ouvert tous les jours de la semaine, y compris les dimanches et jours fériés, de 9h00 à 18h00 (sauf en cas de conditions météo défavorables).

Les usagers pourront effectuer leur réservation directement en ligne sur le site plage.ville-saintraphael.fr ou se présenter sur place, dans la limite des places disponibles. Il est possible de louer le matériel balnéaire à la demi-journée ou à la journée complète. La caisse, située à l'entrée de la plage, sera ouverte de 9h00 à 17h00. Le paiement se fera par carte bancaire uniquement.

Un tarif attractif

Chaque location, d'une valeur de 10 € à la demi-journée et de 15 € à la journée, comprend une chienne, un parasol et une table basse. Les enfants, âgés de 0 à 9 ans, peuvent accéder gratuitement à cet espace, sans possibilité d'utiliser du matériel individuel autre que celui loué par l'accompagnant adulte. Aucune installation personnelle (transats, parasols, etc.) n'est autorisée.

Le matériel est installé par le personnel municipal : les parasols sont ouverts uniquement au moment de la location et peuvent être refermés en cas de vent fort, pour des raisons de sécurité. Les mineurs non accompagnés et les animaux sont également interdits.

Une emprise au sol considérablement réduite

L'espace aménagé par la commune représente 480 m², soit une réduction de plus de 70 % de l'emprise au sol comparé aux saisons précédentes, où 3 établissements privés occupaient une superficie totale de 1 255 m². Cette décision permet ainsi de libérer une très large part de la plage pour un usage libre, tout en maintenant un service d'accueil de qualité pour les Raphaëlois et les visiteurs souhaitant profiter de l'une des rares plages de centre-ville du littoral méditerranéen.

Renseignements : 04 98 11 17 90

A propos de la Ville de Saint-Raphaël

Saint-Raphaël est une commune de plus de 35 000 habitants, située dans le département du Var, au cœur d'un territoire de 90 kilomètres carrés entre le massif de l'Estérel et la mer Méditerranée.

Retrouvez toute l'information de la Ville de Saint-Raphaël www.ville-saintraphael.fr sur les réseaux sociaux : [Facebook](#) [Instagram](#) et [Twitter](#) ou via l'application mobile « Saint-Raphaël ».

Pour toute information

Responsable des Relations Presse :

- Alexandre Demesy : 06.47.94.61.72 – al.demesy@ville-saintraphael.fr

Relations Presse :

- Alice Pinat : 06.20.75.12.44 – a.pinat@ville-saintraphael.fr

Retrouvez les communiqués et dossiers de presse de Saint-Raphaël sur l'espace : presse.ville-saintraphael.fr